

mais je pense que la France leur répondrait. " Périssé à jamais la monarchie plutôt que la patrie! " Nous pouvons donc nous aussi dire avec droit: " Périssé l'avenir avec ses principes, plutôt que la patrie, ou plutôt qu'il en résulte une division funeste pour la patrie! "

Si maintenant les principes invoqués et soutenus par l'avenir ont les tendances funestes qu'ils ne peuvent nier, ce n'aura donc pas été un grand crime pour nous, d'avoir été prophète de malheur. Lequel on eût mérité plus la censure de celui qui signale un danger, prévoit un malheur, ou de celui qui l'occasionne?

Les Rédacteurs déclarent en terminant, qu'ils ne donneront jamais leur appui à ceux qui oppriment leurs compatriotes. Si dans ces paroles, ils veulent parler de nos ministres Canadiens, ma foi, c'est par trop fort! Aussi je ne balancerai pas à leur dire que toutes les accusations qu'ils portent contre eux, ne sont que des fables jetées en pâture à des crédulités qui veulent à tout prix avoir et communiquer aux autres le mal de la peur. Malgré leurs labeurs, le ministère vit, et se maintient plein de force et d'énergie, comme la preuve la plus évidente de la futilité, je ne dirai pas, de leur opposition, ce serait injuste, mais des principes de leur opposition. Je refuse donc aux principes de l'avenir, le droit de l'application de ces paroles répétées dernièrement par M. de Lamartine. " Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni! "

Maintenant je remercie bien cordialement les rédacteurs de l'avenir, de la courtoisie avec laquelle ils ont bien voulu répondre à ma correspondance, et les prie de croire que je suis bien loin d'avoir des sentiments hostiles envers eux. Je prends congé de mes adversaires en les priant de vouloir bien me permettre de leur dire de temps à autre conversation avec eux; car entre jeunes gens, la sympathie est naturelle.

M. L'Editeur.

Quoique vous ayez répondu à M. Wilkes, au sujet de sa lecture, d'une manière qu'il ne puisse réitérer ses divagations au sujet de Galilée, je vous demandais la permission d'ajouter un mot à votre savante discussion; le mot divagation m'est échappé, mais en effet comment appeler autrement une longue discussion sur Galilée et son système héliocentrique, quand il ne s'agit pas de d'affaires mercantiles; cela peut rappeler la lettre de cet écolier qui écrivait à sa mère: " ma chère mère, comme le soleil dore le matin, nos coqueux, je vous prie de m'envoyer un livre de beurre; mais M. Wilkes avait de grands projets dans la tête, et au siècle des lumières, il voulait reproduire les ténèbres des siècles écoulés; surtout la bigoterie de Rome lui pesait sur le cœur, c'était une indignation qu'il lui fallait rejeter; aussi comme il se plait à nous parler de l'ignorance de la cour de Rome! qu'est que cela prouve? c'est que lui-même est encore dans la bigoterie dont il accuse les autres, et je ne vois, en lui qu'un ignorant qui n'a point étudié l'histoire, et qui parle de ce qu'il ne sait pas, et de ce qu'il ne connaît point, afin de pouvoir faire jaillir sa bave sur des choses qui sont au-dessus de son entendement. Il n'est pas difficile de voir que M. Wilkes en veut à la religion catholique, et qu'il tâche de jeter une idée d'ignorance sur tout ce qui la concerne; mais aujourd'hui qui serait la science et les arts sans la religion catholique? ou M. Wilkes lui-même aurait-il tiré son instruction, si les moines ignorans n'eussent été continuellement occupés à copier pour lui comme pour les autres les ouvrages les plus renommés de l'antiquité et de l'Angleterre avant qu'elle fut protestante, n'aurait-elle pas des moines qui tout en chantant les louanges de Dieu s'occupaient des sciences profanes, ou moins au moins elles avaient rapport à la religion? Qui n'a pas vu les édifices et les peintures qui existaient dans ces siècles; quelle différence avec les temps présents! ces immenses églises, ces magnifiques cathédrales ornées de peintures et de statues, qu'on ne pouvait se rassasier d'admirer annonçaient-elles des siècles d'ignorance? qu'a-t-on élevé à la place de ces magnifiques palais et de ces dômes majestueux? de pauvres bâtimens, où la mesquinerie se fait sentir de tous côtés. M. Wilkes peut parcourir les pays catholiques; qu'il aille en Italie, en Espagne, en Portugal en France, et il verra si le protestantisme y a gagné sur la religion catholique pour les arts et les sciences. Mais afin de le dispenser de ce voyage, qu'il lise, un petit ouvrage intitulé: " De l'action du clergé dans les sociétés modernes, par M. Rubichon, et il se convaincra que la bigoterie qui lui fait tant bien le fanatisme qui détruit. Quo M. Wilkes ne nous oblige donc pas de revenir sur les premières années de la religion établie par la loi sur cette glorieuse époque où on a donné à l'Angleterre la bible revue et corrigée; il y trouverait des sujets de se repentir d'avoir éveillé une question dont la solution ne serait pas en sa faveur.

Mais M. l'Editeur, je veux être court; je n'en dirai pas davantage, si non que la Cour de Rome ne voulait pas mettre le système de Copernic au rang des vérités de foi; ce qui aurait été absurde et ridicule, mais elle permettait à Galilée et même elle lui conseillait de le prouver par les mathématiques, sans parler de la Bible, c'est ce qu'il devait faire, et tout le monde, ainsi que la cour de Rome, l'aurait applaudi.

DE TOUT UN PEU.

INCENDIE.—Mercredi dans la nuit, le feu s'est déclaré à l'extrémité de la rue St. Charles Borromée, et a consumé deux maisons avec des hangars, remises, étables, etc. M. Déclamps, M. Larue, M. Watt et M. Jausear ont souffert par cet incendie. Il n'y avait que peu de choses d'assurées.

ACCIDENT.—Un nommé Joseph Wright s'est noyé devant cette ville dans la nuit de mardi.

PRUNES.—Un correspondant du Canadien rapporte que M. Blacklock vient de rapporter du Saguenay des prunes qui proviennent de premiers plantés il y a 170 ans au Saguenay, par les Pères Jésuites.

LES BRUITS.—Le Mercury de Québec et la Gazette de Montréal prétendant que Lord Elgin est sur le point de quitter le Canada pour s'en retourner en Angleterre, le Pilot nie positivement le fait.

LE JUGE EN CHEF VOLÉ!—La police de Québec a arrêté deux soldats, qui venaient de voler quelques effets dans un magasin; elle a trouvé sur eux six volumes appartenant à Sir James Stuart.

CURT-A-PENS.—Vendredi dans la nuit comme M. Féré marchant du township de Stukely, sortait d'une maison de la rue St. Henry, faubourg des Récollets, il fut accosté par un individu qui l'entraîna dans une place déserte près du collège, où se trouvaient deux autres personnages de sinistre apparence. Ils menacèrent M. Féré de le tuer, s'il ne leur,

livrait par l'argent qu'il portait, et sur son refus ils se ruèrent tous trois sur lui et le maltraitèrent au point de le laisser sur le terrain sans connaissance. Il fut appelé à lui que le matin vers 5 heures par des passants qui lui portèrent secours. C'est alors qu'il s'aperçut qu'un lui avait enlevé la somme de \$18 qu'il portait la veille. Trois individus de mine réputation ont été arrêtés samedi matin comme coupables de ce guet-à-pens. Ce sont les nommés Alexis Verdon père et fils, et le nommé Noël Gagnon. Des taches de sang paraissent encore sur leur habilis au moment de leur arrestation, et l'un d'eux, Verdon fils avait la figure plusieurs égratignures. Ils ont tous trois été emprisonnés pour attendre leur procès. L'argent n'a pas été retrouvé. Les blessures de M. Féré sont très graves. Il paraît que les malfaiteurs étaient sortis d'une maison de rue St. Henry où se tient un jeu de quilles, qui est ouvert jour et nuit. Avis à la police.

L'OPPOSITION.—Le Canadien, et son nouveau parti, s'aperçoivent avant peu que la grande phalange du parti libéral, de ce parti qui a réussi par la modération, et une marche rationnelle, à remporter une première victoire sur le terrain de l'ennemi et au centre même de ses forces, se prépare, par la même prévoyance et la même modération, de nouvelles victoires qui fermeront la bouche aux turbulents et aux criards, qui ne voient de bonheur pour le pays que dans l'annexion aux Etats-Unis. Il semblait qu'une défaite aussi signalée, qu'une expression aussi forte de la volonté publique, devait les rendre plus prévoyants et plus circonspects. M. Papineau, après l'humiliante déconvenue qu'il venait d'éprouver à Québec, ne devait plus essayer de jeter le poids de sa parole haineuse dans l'urne électorale; et son départ de Québec, bien plus humiliant encore devait le guérir pour toujours de l'envie d'agiter au profit d'une doctrine surannée. Journal de Québec.

L'UN OU L'AUTRE.—Le journal de M. Papineau n'a-t-il pas dit tout récemment: " Périssé la patrie plutôt qu'un principe." C'est la doctrine de tout ou rien de l'ancien régime. La patrie a déjà failli périr une fois pour sauver le principe de M. Papineau, tandis que M. Papineau se sauvait lui, pour pouvoir vivre avec son principe, dans le cas où la patrie périrait, car il faut bien que quelqu'un survive pour goûter les jouissances du principe. Nous le demandons, maintenant au pays: " Voulez-vous périr ou seulement risquer de périr pour sauver le principe d'un homme quelconque, encore plus, pour sauver ce que M. Papineau et ses organes appellent un principe? Ou voulez-vous vivre au moyen de principes plus conservateurs? Ou voulez-vous vivre avec un gouvernement moins rationnel, suivant eux que la démocratie, que l'annexion violente, mais composée d'hommes qui veulent nous protéger et qui n'ont accepté le pouvoir que dans le seul but de nous protéger nous et nos institutions? Choisissez, car ils vous le disent, il n'y a pas chez eux de transaction possible sur les principes; et leur fait leur principe ou rien, il le leur faut, même la patrie doit elle en périr. Ce principe, c'est la réforme électorale basée sur la population collective des deux provinces. Journal de Québec.

CHARBON.—Le Globe de Toronto rapporte qu'on vient de découvrir à Preston, Haut-Canada, une mine de charbon.

SENTENCE.—Le 21, le Juge Parsons, de Philadelphie, a condamné un avocat du nom de Martin à deux ans et dix mois d'emprisonnement solitaire aux travaux forcés dans la Pénitencière; Martin a été convaincu de grand larcin. Outre la sentence, le nom de Martin a été rayé de la liste des Avocats.

ANGLAIS DANS L'INDE.—Les Anglais, qui cernaient Moultan ont éprouvé un échec, à cause de la défection des Sikhs. Le Major Montizambert frère de M. Montizambert de Montréal y a été tué. On espérait que cet échec n'aurait pas d'autres suites fâcheuses pour les Anglais.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR L'INDE.—Les Sikhs qui ont abandonné les Anglais étaient au nombre de 3000 hommes, en sorte que les Moolraj à Moultan avait 20000 hommes et pensait bientôt porter son armée au chiffre de 40000 hommes. La nouvelle de cette défection avait excité les populations, mais on ne regardait pas la position des Anglais comme compromise. Il leur arrivait du renfort de Bombay.

VIENNE.—Les dernières nouvelles de Vienne portent que les impériaux s'étaient emparés d'une partie d'un des faubourgs, qui pour la plupart étaient en feu. Les assiégés avaient miné les principaux édifices, et menaçaient de les faire sauter dans le cas qu'ils seraient serrés de trop près.

LOUIS-NAPOLÉON.—Louis-Napoléon, disent les correspondances de Londres et de Paris, continue à avoir toutes les chances de succès pour la Présidence.

CABINET.—Pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, nous leur donnons la liste des prétendus futurs ministres du futur président Louis-Napoléon: affaires étrangères, M. Thiers; intérieur, O. Barrot; instruction publique, V. Hugo; guerre, Gén. Oudinot; marine, Du Petit Thouars; Finances, Fould; justice Vivien; commerce, Léon Faucher; travaux publics, Rémusat; directeur des postes, Girardin; préfet de police, L. de Malleville; préfet de la Seine, de Lastérie.

IRLANDE.—Les Irlandais ne sont pas encore soumis; on n'entend parler de tous côtés que d'assassinats, incendies, etc.; on continue à craindre la famine.

SUISSE.—A Fribourg, les paysans ont tenté un mouvement contre le gouvernement cantonal; mais ils ont été soumis par les troupes de Berne. S. G. Mgr. Marilley, Evêque de Fribourg, a été arrêté par ordre du gouvernement et conduit à Lausanne; il est accusé d'avoir fomenté les troubles.

PRUSSE.—En Prusse, le ministère a résigné. La Capitale continue à être dans une grande fermentation.

ITALIE.—On dit que toute l'Italie est soulevée; mais on ne sait rien de certain. Il paraît qu'il y a eu des troubles à Gènes. Rien de nouveau de la Sicile, si ce n'est que celle-ci finirait par reconnaître la Souveraineté de Naples, et aurait un fils du Roi pour Roi.

ESPAGNE.—En Espagne, on continue à s'escaroucher; rien de décisif.

O'BRIEN.—On commence à croire que Smith O'Brien deva être mis en liberté, vu les erreurs dans le manière de conduire le procès. Il ne pourrait, ajoute-t-on, subir un autre procès, car il a déjà été trouvé coupable et condamné. On en saura plus long par la prochaine maille.

LE PRÊTRE REBELLE.—M. l'abbé Toigno ajoute chaque jour un degré de plus à sa rébellion contre son supérieur ecclésiastique. Hier il publiait dans les journaux démocrates de Toulouse une diatribe des plus convenues contre notre vénéré prélat. Ce prélat aveugle tient sans doute à conserver solennellement sa séparation scandaleuse de l'Eglise. L'Eglise à son tour doit le répudier, tout en plaignant amèrement son obstination. Voici encore une protestation que nous sommes priés de publier: " M. l'abbé Toigno, ex-désservant de Labastide-Clermont, dans le canton de Rieumes, répand dans le public des

doctrines, au sujet de l'autorité épiscopale, qui ne trouveront jamais de sympathie parmi les prêtres du canton de Saint-Bertrand. Dans sa résistance à ses supérieurs en se posant comme le défenseur de la cause du clergé secondaire, il donne la même mission sans objet sous le gouvernement paternel de notre vénérable archevêque. Il ne nous paraît pas plus heureux, quand il se plaint d'avoir été gêné dans son vote, aux élections générales; nous ne pouvons nous figurer qu'il ait été traité moins favorablement que nous, qui avons joui d'une pleine et entière liberté; ce que nous tenons à porter à la connaissance du public comme l'expression de la plus exacte vérité.

Les prêtres du doyenné de Saint-Bertrand réunis en conférence au chef-lieu du doyenné, le 3 octobre 1848. (Suivent les signatures.)

ESPAGNE.—Le mari de la reine s'était souvent et hautement plaint d'être sans autorité dans le palais de sa femme et sans droit d'aucune espèce sur la gestion du patrimoine royal. Le décret suivant, publié par la Gazette officielle du 20, prouve que la reconciliation est complète entre les royaux époux:

" Ayant déterminé que le roi, mon bien-aimé époux fut chargé du gouvernement et de la maison royale et du patrimoine de la couronne (à laquelle fin je lui adresse une lettre autographe, lui donnant en ceci une nouvelle preuve de ma tendresse et de ma confiance.) je déclare supprimer l'emploi de gouverneur du palais créé par mon décret royal du 28 septembre 1847."

DEMANDE ET REFUS.—L'initiative prise par le clergé du Palatinat du Rhin, pour blâmer publiquement le discours tenu à la diète par M. de Beiser, discours dans lequel il avait appelé les évêques les strapas du Pape, et avait prodigué au clergé catholique d'autres douceurs de cette espèce, n'a pas tardé à porter ses fruits. La grande majorité des électeurs du cercle d'Erlding a adressé à ce député la sommation de remettre son mandat et de cesser de se dire représentant de ce cercle. Dans cette adresse, on lui rappelle dans un langage sévère la promesse qu'il avait faite à ses commettants de soutenir en toute occasion l'indépendance et les autres droits de l'Eglise catholique, et l'engagement qu'il avait pris de se retirer de la diète s'il venait à émettre par ses opinions la désapprobation du cercle électoral dont il ambitionnait les suffrages. Cette adresse lui a été remise le 12 septembre; et comme jusqu'ici il n'a pu renoncer à représenter l'arrondissement d'Erlding, on a tout lieu de croire que semblable à tant d'autres hommes politiques de sa trempe, il ne se croie nullement obligé par des promesses aussi positives.

Tours.—On voit par des correspondances toutes récentes que l'ex-président de l'ex-chambre des pairs a choisi pour retraire la ville de Tours. Une foule d'autres serviteurs dévoués de Louis-Philippe paraissent également avoir choisi cette résidence. Tours est l'hôtel-des-Invalides du régime déchu.

Plusieurs républicains rouges, se mirent à faire d'agréables plaisanteries sur la sage détermination prise par les infirmes de la monarchie, qui terminent ainsi leur carrière dans le berceau des pruneaux.

—O mon Dieu! leur dit Jacques Arago, votre Tours viendra.

CARICATURE.—Le Punch de Londres publie dans un de ses derniers numéros un article-caricature sur l'entrée solennelle de Louis-Napoléon à Paris. C'est une de ces charges exécutées au trait, et d'après le procédé grotesque dont les Anglais seuls possèdent le secret.

Le dessin représente la procession dans l'ordre suivant: Un officier portant l'aigle impérial sous le bras; Un groupe d'hommes hurlant la Marseillaise; La grande armée, tambour-major en tête; Des bourgeois de Paris chantant: Mourir pour la patrie; Garde très-mobile (sic); Une déesse de la liberté fumant sa pipe et portée en triomphe sur un brancard; Deux gardiens de Paris, ou Tyroliens, portant sur un plat une paire de bottes et un petit chapeau; Une douzaine d'oiseaux criant: Vive l'empereur! Deux socialistes qui font le mouchoir; La vieille garde; Louis Bonaparte distribuant force croix à un troupeau d'ânes....

MARIAGES.

A Québec le 14 François Xavier Lafond, éc. notaire, de Berthier, District de Montréal, à Demoiselle Marie Anne Flore Parant, deuxième fille d'Ant. A. Parant, éc. notaire de Québec.

A Kingston, le 13, par le T. R. Evêque Phelan, M. Michel McGrath, à Demoiselle Catherine Dewe.

A St. Hyacinthe, le 13, Hilaire Rouault Blanchard, Ec. Notaire public de St. Hyacinthe, à Dame Marie-Séraphine Labatte, veuve de feu Étienne Leclerc, en son vivant Ec., Notaire du lieu.

NAISSANCES.

A Montréal, le 20, la Dame du juge McCord a mis au monde une fille.

En cette ville, hier matin, la Dame de M. L. H. Lemaître, typographe, a mis au monde un fils.

A Trois-Rivières, le 18, la Dame de Jos. Ed. Turcotte, Ec., a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A Kingston, M. Louis Ciochri, à 29 ans.

A Melton, Vermont, le 18, Sieur C. L. Bigelow, de Montréal, à 33 ans.

En cette ville, le 20 du courant, M. J. Be. Sôrat: âgé de 64 ans.

A la Prairie, le 24, à 47 ans, Dame Suzanne Robidou, épouse de M. Léonard Bonneau, cultivateur.

A Ste. Martine, le 19, Oléophas Bernard, Ec., médecin, à l'âge de 29 ans et 9 mois.

A St. Antoine de la Rivière Chambly, le 29, à 23 ans, Adélaïde-Émile Faucou, Ec. médecin.

A Montréal, le 21, à 55 ans, Charles Morin, Ec., de Berthier 3e-Classe.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous le nom et raison de " CHAPELLEAU & LAMOTHE " est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELLEAU, J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, vu qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui l'honoreront. Il apportera à ses rellures la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus modérés que jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se feront toujours remarquer. Le Soussigné a toujours en main quantité de Livres de Littérature, de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecoles, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent. Il vend à aussi bas prix que partout ailleurs. J. M. LAMOTHE, Montréal, 21 novembre 1848.—jco

NOUVEL ETABLISSEMENT

RELIURE.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELLEAU & LAMOTHE, que sous peu de jours, il ouvrira un ATELIER DE RELIURE, dans une place centrale et qu'alors il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer. Son exactitude à exécuter, comme par le passé, les ordres de ses Patrons, et la beauté de ses ouvrages, sont une garantie pour l'avenir qu'il satisfera les personnes qui lui accorderont leur patronage. Le matériel de son atelier, bien fourni et bien varié, lui permettra de faire les plus solides comme les plus élégantes reliures qui puissent se faire en Canada. Le Soussigné espère donc que le public, trouvant sous tous les rapports son avantage chez lui, daignera reconnaître les efforts qu'il fera pour contenter et même surpasser l'attente de ceux qui l'honoreront. Ses prix seront extrêmement réduits. ZEP. CHAPELLEAU, Montréal, 24 nov. 1848.

A VENDRE,

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE, etc.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

POUR L'ANNEE 1849.

Ce Calendrier est un des plus complets qui se publient parmi nous; il est plus beau, plus amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit: Le nom de tous les Saints et de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année; Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens; Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec; La liste et les termes des cours de justice; Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule; Un tableau de la valeur, etc., des monnaies; Le commencement des saisons; La date des quatre-temps; Le comput ecclésiastique; Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude; La liste des principaux membres du Gouvernement; La liste des membres de la législature Provinciale; La liste des membres du Conseil législatif; La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc. La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc., etc. etc.

CE CALENDRIER SE VEND À TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL; ou fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 17 novembre 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer Messieurs du Clergé qu'il vient de recevoir de PARIS un assortiment complet de riches étoffes pour ornements et tous les articles en bronze, or et argent nécessaires au service du culte. Le choix est très varié et par suite d'arrangements spéciaux avec les fabricants, on trouvera les prix considérablement réduits. Jh. Rov, N° 70 Rue Notre St. Paul, Montréal 17 novembre 1848.—3f.

PIERRE GARNOT

PROFESSEUR DE FRANÇAIS, LATIN, RHÉTORIQUE, BELLES-LETTRES, &c., &c. Rue St. Denis, N° 64, près l'Évêché, Montréal, 9 novembre 1848.

L. A HUGUET LATOUR, NOTAIRE.

N° 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL Montréal, 20 octobre 1848.—6m

DR. GENAND,

COIN des Rues Ste. Hélène et des Récollets, Montréal 21 Novembre 1848.—5f-13.